

La porte ouverte à tout membre de Christ qui marche dans la piété, et la liberté dans le service (Kelly W.)

ME 1876 page 387

Blackheath, 31 août 1875

Cher frère,

Certaines personnes, au milieu des frères, peuvent chercher à vouloir imposer leurs vues particulières aux évangélistes ou à d'autres; mais les hommes sages, au milieu de nous, désapprouvent toute étroitesse de ce genre; et d'ailleurs (ce qui est plus important), cette étroitesse est sans action sur la fidélité qui en revient toujours à la parole de Christ et ne renie pas son nom, fidélité qui caractérise l'oeuvre. On s'est souvent occupé de la question de la communion, ainsi que de celle du service; et, chaque fois, ceux qui avaient droit à parler, ont combattu la tendance à une école restrictive. Lorsque quelques-uns ont voulu exiger l'intelligence dans ceux qui se présentaient pour être reçus, j'ai toujours repoussé une telle prétention comme fautive et anti-scripturaire. J'ai dit que ceux mêmes qui élevaient cette prétention, lorsqu'ils avaient été reçus, n'étaient rien moins qu'intelligents; que, si l'intelligence devait se trouver quelque part, c'était en ceux qui reçoivent; et que ceux qui l'exigent chez les personnes qui se présentent pour être reçues manquent eux-mêmes de l'intelligence qu'ils exigent des autres; — autrement, ils ne l'attendraient pas où elle ne peut pas être. Comment des hommes, dans les sectes, pourraient-ils réellement comprendre l'Eglise de Dieu? Ils verront peut-être tout juste assez pour être détachés plus ou moins de ce qui est faux, et attirés vers ce qui est vrai; mais toute vraie intelligence s'acquiert dans l'obéissance. Qu'est-ce que peut valoir ce que nous apprenons dans la désobéissance? Et comment caractériser le principe qui voudrait tenir dans la désobéissance, pour les rendre intelligents, ceux qui ne peuvent trouver l'intelligence — véritablement que dans l'obéissance? C'est pourquoi j'affirme que *l'Écriture n'autorise nulle part qu'on tienne dehors un membre de Christ qui marche dans la piété.*

L'Écriture n'autorise pas davantage l'intervention de l'Eglise dans l'oeuvre du Seigneur, et spécialement dans la prédication de l'évangile. Chacun de nous considère comme un devoir et un principe sacrés de placer tout serviteur dans la plus simple dépendance du Seigneur, et de faire tout son possible pour l'amener à un sentiment toujours plus grand de sa responsabilité immédiate envers le Seigneur, sans l'intervention de l'Eglise. Personne, toutefois, n'est en droit de revendiquer sa liberté, afin de pouvoir faire sa propre volonté. *Nous pouvons ne pas sanctionner la propre volonté, et pourtant nous ne nous considérons pas comme autorisés à exiger des garanties: nous aimons mieux nous confier au Seigneur et à sa grâce, en avertissant contre tout relâchement et tout ce qui serait un scandale pour*

les saints et une ruse de l'ennemi pour discréditer la grâce. Dès qu'un péché positif se manifeste, en paroles ou en actes, l'Eglise est obligée de juger; et tout frère, individuellement, peut avertir dans l'amour et dans une sainte sollicitude, s'il croit qu'il y ait quelque danger. Je m'opposerais à ce qui irait au delà; mais ainsi sont maintenues intactes, et la liberté de l'évangéliste, et sa responsabilité à son Maître.